

# UFF CAPITAL PLANÈTE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2024

**Myria** Asset  
Management

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>11</b>
<b>Rapport d'activité de l'OPCVM maître (UFF CAPITAL PLANETE).....</b>	<b>12</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>20</b>
<b>Annexe SFDR article 8.....</b>	<b>73</b>

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2024**

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE**

6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Oui

**CODE ISIN** :

- FR0010921452 : UFF CAPITAL PLANETE part M
- FR001400PET9 : UFF CAPITAL PLANETE part A
- FR001400OY65 : UFF CAPITAL PLANETE part N

**CLASSIFICATION** : Actions internationales

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

**OBJECTIF DE GESTION**

Le fonds vise à rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance en s'exposant à des thèmes d'investissements d'avenir et de croissance au moyen d'une gestion active et d'une exposition à hauteur de 110% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents.

**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice MSCI World, constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Cet indice est calculé dividendes réinvestis et publié par la société MSCI Inc. Cet indice est administré par MSCI limited et est disponible sur le site : [www.msci.com](http://www.msci.com)

*L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.*

**STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des OPC sous-jacents. Ceux-ci relèvent des articles 8 ou 9 du Règlement SFDR pour au moins 90% de l'actif net du fonds. Les stratégies sous-jacentes sont différentes et indépendantes les unes des autres.

Les limites méthodologiques peuvent s'apprécier en termes de nature de l'information ESG (quantification de données qualitatives), et d'homogénéité des données ESG (différence et évolution méthodologiques).

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents.

Le processus de sélection est basé sur des critères quantitatifs (performances, volatilité, tracking error, ratio de Sharpe, ratio d'information) et qualitatifs (rencontres avec les gérants, envoi de questionnaires). Ces critères sont destinés à établir des comparaisons entre les différents fonds étudiés afin de sélectionner les OPC les plus adaptés à la réalisation de l'objectif de gestion.

L'analyse qualitative doit permettre de corroborer l'analyse quantitative. Il s'agit notamment de vérifier la cohérence du processus de gestion au travers d'analyses des documents de présentation de la

gestion, de reporting de la gestion passée ou encore de rencontres avec les sociétés de gestion des fonds.

Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% maximum de l'actif net.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus et gérés par la société de gestion. Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Allocation d'actifs stratégique : les gérants identifient les tendances séculaires d'avenir, incluant les thématiques de l'eau, du CO2, du vieillissement de la population, de la technologie, de la convergence entre les pays émergents et développés, ... et conçoivent une allocation stratégique sur ces différentes thématiques. Parmi les activités liées à ces thématiques, on trouve : la distribution d'eau, les technologies de l'eau, la protection de l'environnement, le traitement des déchets, les énergies renouvelables, le luxe, la santé (laboratoires, sociétés de bio technologie, les équipements médicaux), l'exploitation de maisons de retraite, la sécurité, la digitalisation de l'économie. Les gérants déterminent ensuite l'univers « investissable » en retenant des OPC investis sur ces thèmes
- Allocation d'actifs tactique : les gérants adaptent l'exposition aux différentes thématiques en fonction du scénario de marché qui prévaut au moment de la revue du portefeuille, soit en effectuant des arbitrages entre les OPC en portefeuille, soit en utilisant des IFT simples.
- Construction du portefeuille : les poids associés aux OPC sont ajustés en fonction du scénario de marché et des cycles économiques pour les OPC.

En outre, la gestion se réserve la possibilité d'intervenir de manière dynamique au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés sur les marchés actions et devises, notamment dans le but de piloter l'exposition du portefeuille à ces marchés et/ou dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours à des instruments du marché monétaire, à des OPC « monétaire » et/ou « monétaire court terme », à des emprunts d'espèces et détenir des liquidités dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Le fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Le FCP ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le FCP est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers. L'attention des souscripteurs est attirée sur les risques spécifiques de certains instruments auxquels le FCP peut être exposé, dont le profil de risque peut être élevé.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

#### **➤ Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir jusqu'à 100% en valeurs de petites capitalisations. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse.

➤ **Risque pays émergents et non OCDE**

Le portefeuille peut investir jusqu'à 50% en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux (si la sensibilité est positive) ou de baisse des taux (si la sensibilité est négative), la valeur des investissements en titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque, qui reste accessoire, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de +1, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 1% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +1.

➤ **Risque de contrepartie**

Le porteur est exposé de manière accessoire à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les

OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

## **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

## **COMPOSITION DE L'ACTIF**

### ➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

#### Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% de son actif aux marchés d'actions à travers des investissements en actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).

Les valeurs détenues par le FCP relèveront de toutes capitalisations. L'exposition aux valeurs issues de petites capitalisations pourra être de 100% de l'actif net du portefeuille. L'exposition minimale aux marchés actions est de 60%.

Les valeurs détenues par le FCP seront libellées en toutes devises. L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

#### Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra également être exposé aux marchés de taux. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct en instruments du marché monétaire et/ou par l'intermédiaire d'OPC monétaires. Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

Ces titres seront notamment des titres de créance négociables, tels que des certificats de dépôt, des titres d'états ou encore des billets de trésorerie. Ils pourront être libellés en toutes devises.

#### Actions et parts d'OPC

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 110% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.

Le portefeuille sera exposé entre 60% et 110% de son actif aux marchés d'actions internationaux à travers des OPC investis en actions et titres donnant accès au capital.

L'exposition aux valeurs issues de petites capitalisations pourra être de 100% de l'actif net du portefeuille.

Les valeurs détenues par le FCP seront libellées en toutes devises. L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif net, à des OPC « monétaires » et/ou « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments dérivés**

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit
- autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...,
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,
- arbitrage
- autre

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions,

- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et /ou sur les devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opérations.

## **CHANGEMENTS INTERVENUS**

### 1er juillet 2024

- Création de la part A par fusion absorption code ISIN : FR001400PET9
- Changement de dénomination « **CAPITAL PLANETE** » devient « **UFF CAPITAL PLANETE** »
- Absorption du fonds nourricier « **CAPITAL PLANETE A** »

### 2 septembre 2024

- Création de la part N code ISIN : FR001400OY65

## **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

Néant.

## **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

### Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2023.

### Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2023, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2023 : 13, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2023 : 1 097 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 685 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 411 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 885 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 211 milliers d'euros de rémunérations variables

## **FRAIS**

### **Frais du fonds maître**

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion financière et Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	Part M : 1,20 % TTC maximum Part A : 2,70 % TTC maximum Part N : 1,54 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,95 % TTC maximum
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 23,92 euros à 35,88 euros TTC
Commissions de surperformance	Actif net	Néant

\*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2024 est de 1,82%.

# Autres informations

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com)

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

## **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).**

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

# Rapport d'activité

## **LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.** **OCTOBRE 2023 - SEPTEMBRE 2024**

### **octobre 2023**

En octobre, pour la troisième fois consécutive, les marchés financiers ont consolidé, affectés aussi bien par des questions macroéconomiques que microéconomiques. Sur le plan microéconomique, les résultats des entreprises publiés pour le troisième trimestre de l'année ont été accueillis de manière impitoyable par les marchés. Ainsi, en France, Alstom a perdu plus de 43% sur le mois, pénalisé par l'annonce d'une très forte révision de son cash-flow libre. De même, WorldLine, spécialiste français des paiements, a décroché de plus de 55% sur le mois et même de 60% le jour de l'annonce d'une révision à la baisse de ses objectifs de croissance. Dans le secteur de la santé, l'annonce par Sanofi de la vente de son pôle de médicaments grand public n'a pas permis de compenser celle de la hausse des investissements dans la recherche et le titre a perdu plus de 15% en octobre. A l'inverse, les entreprises ayant annoncé des résultats flamboyants n'ont pas vu leurs titres profiter de hausses symétriques. Par exemple, en France, Dassault Systèmes ne décolle que de 10%, tandis qu'aux Etats-Unis Netflix n'engrange que 9% de hausse sur le mois. Sur le plan macroéconomique, le niveau des taux d'intérêt a été largement influencé par les attaques terroristes sanglantes du Hamas en Israël le 7 octobre et la réponse militaire qui est toujours en cours et qui cause des pertes civiles immenses. Le 9 octobre, les cours du pétrole ont commencé à flamber pour prendre jusqu'à 9% en quinze jours, ce qui a contribué à raviver les craintes d'une pénurie énergétique mondiale et donc d'un retour de pressions inflationnistes importantes. En conséquence, les taux d'intérêt européens et américains ont franchi des seuils symboliques : 5% le 19 octobre pour le taux à 10 ans américain et tout proche des 3,6% pour le 10 ans français la veille. Depuis ce pic, les marchés semblent revenir progressivement à un fonctionnement moins chaotique, car les répercussions économiques semblent être pour le moment contenues, comme pour la fourniture et l'obtention de pétrole et de gaz en quantités suffisantes pour maintenir l'embargo européen sur les énergies fossiles russes. Dans ce contexte, les marchés actions européens affichent des baisses de l'ordre de 2,5% et 3,5%, et comprises entre 2% et 3% pour les marchés américains tandis que les marchés émergents corrigent de 4% en moyenne. Enfin, l'euro est stable contre le dollar sur le mois, mais gagne encore plus de 1,5% sur le yen japonais, au plus bas depuis 15 ans.

### **novembre 2023**

Le mois de novembre 2023 a été marqué par le retour en grâce des marchés financiers, actions en tête, avec des rebonds extrêmement forts sur la plupart des places occidentales et émergentes. Ces performances parfois stellaires ont été provoquées par la publication de chiffres d'inflation indiquant qu'elle était en passe d'être vaincue. Ainsi, alors que le conflit dans la bande de Gaza, provisoirement en pause pour récupérer une partie des otages, avait propulsé le taux à 10 ans américain au-dessus du niveau de 5% de rendement, la publication de taux d'inflation mensuelle compris entre 0,1%, pour l'inflation globale, et 0,2%, pour l'inflation cœur, c'est-à-dire hors alimentation et énergie, a incité les investisseurs à acheter massivement des actifs sans risque. Forts du sentiment unanime que le combat contre l'inflation était en passe d'être gagné par la Banque centrale américaine, les opérateurs se sont tellement rués sur les bons du trésor américain que le taux à 10 ans a plongé sous les 4,3% à la fin du mois. De ce côté de l'Atlantique, c'est également le ton très rassurant des banquiers centraux qui a remis du fuel dans la machine. Le fait que l'ensemble des gouverneurs de la BCE a indiqué que l'institution de Francfort devrait opter pour un statu quo sur les taux directeurs couplé à des taux d'inflation en fort ralentissement ont offert beaucoup de visibilité aux investisseurs européens. En

conséquence, les taux à long terme français et allemand se sont largement détendus, de plus de 35 points de base de part et d'autre du Rhin. Dans ce contexte, les marchés actions européens affichent des hausses de l'ordre de 6% à 8%, et comprises entre 9% et 11% pour les marchés américains tandis que les marchés émergents progressent de 8% en moyenne, avec toutefois une déception pour les actions chinoises qui ne montent que de 2,5%. Sans surprise, avec des taux en forte baisse et une inflation qui ralentit, ce sont tout d'abord les secteurs technologique et immobilier qui se sont largement redressés : en Europe et aux USA, ces deux segments de marché reprennent entre 10% et 15% sur le mois. En revanche, les secteurs de l'énergie et de la consommation de base sous-performent largement les indices génériques. Enfin, l'euro progresse de 3% contre le dollar sur le mois.

### **décembre 2023**

Le mois de décembre 2023 a vu les marchés financiers poursuivre sur leur lancée initiée à la fin du mois d'octobre pour terminer l'année en fanfare. Que ce soient les actions, les obligations ou les actifs de diversification, tous finissent à des niveaux record. Comme le mois dernier, ce sont les espoirs de baisse des taux d'intérêt qui ont servi de supercarburant aux opérateurs. Ainsi, on a pu assister à une spectaculaire détente des rendements obligataires, chaque fois amplifiée par la publication d'un indicateur qui pointait vers une décélération prononcée de l'inflation. Outre-Atlantique, toutes les statistiques telles que les coûts salariaux unitaires, l'inflation anticipée 1 an et 5 ans / 10 ans de l'Université du Michigan, les prix à la production, les prix à l'importation ou le déflateur du PIB ont servi de prétexte à accumuler des emprunts d'état. Par conséquent, les rendements à 10 ans ont à nouveau perdu une cinquantaine de points de base, renforçant l'inversion de la courbe des taux. En Europe, l'inflation publiée en décembre pour le mois de novembre a été encore plus forte que prévue, en recul de 0,6%. Subséquemment, les rendements obligataires à 10 ans de part et d'autre du Rhin ont perdu plus de cinquante points de base également, et même près de soixante-dix pour le 10 ans italien. Ce rallye obligataire de fin d'année a entraîné dans son sillage un rallye actions, et a même ressuscité le marché des petites et moyennes valeurs aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Ainsi, sur le mois, l'indice Russell 2000, fortement pondéré en valeurs moyennes s'envolait de plus de 14% tandis que le MSCI Europe Small Caps, représentatif des petites capitalisations européennes bondissait de plus de 7%. Le Bitcoin quant à lui affiche une performance supérieure à 13% contre le dollar américain en décembre. Sur les indices représentatifs des grandes capitalisations, les hausses sont moins sensibles mais néanmoins très solides, avec plus de 3% de progression pour le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 et de l'ordre de 5% à 6% respectivement pour le S&P 500 et le Nasdaq. Enfin, l'euro termine l'année sur une note positive et monte à nouveau de 2% face au dollar sur le mois.

### **janvier 2024**

Janvier 2024, à l'instar de décembre 2023, est véritablement le mois de tous les records sur les marchés développés, ce qui est loin d'être le cas pour les marchés émergents pénalisés par les marchés chinois notamment. Une fois n'est pas coutume, on a pu constater un engouement particulier pour les actions japonaises, toujours largement soutenues par l'image laxiste de la Banque du Japon, dont le taux directeur reste fortement ancré sur le niveau de -0.10%. C'est probablement la dernière banque centrale des économies développées à tenir un taux négatif. En Europe, l'actualité a été dominée par les révoltes des agriculteurs dans de nombreux pays dont l'Allemagne et la France. Outre l'accent légitime mis sur le niveau de vie extrêmement bas de la profession, on a pu assister à la validation de discours prônant l'abandon de normes environnementales ambitieuses par toutes les forces politiques en présence, ce qui augure assez mal la campagne des élections européennes à venir. En France, ce mouvement social a cueilli le nouveau Premier ministre Gabriel Attal, qui n'a ainsi pas pu bénéficier du moindre état de grâce. Outre-Atlantique, le combat pour remporter l'élection présidentielle de novembre prochain a été lancé par le début des primaires républicaines qui se résument d'ores et déjà à un affrontement entre le revenant Donald Trump et celle qui a été son ambassadrice à l'ONU, Nikki Haley, Ron de Santis ayant retiré sa candidature après le caucus de l'Iowa le 15 janvier. A l'heure actuelle et à moins d'une surprise, tout porte à croire que le monde va assister au match retour de

l'élection d'il y a 4 ans. Sur le plan macro-économique, aucune surprise n'est venue perturber réellement l'équilibre actuel des marchés financiers. Les chiffres d'inflation publiés sont ressortis globalement en ligne avec les attentes, tout comme ceux concernant la croissance du PIB. Seule ombre au tableau, le discours de Jerome Powell le 31 janvier a douché quelque peu les espoirs des investisseurs de voir se matérialiser les six baisses de taux implicitement prévues par la forme de la courbe des taux américaine. Sur les marchés actions, le bilan est assez simple pour les marchés développés qui terminent le mois en hausse. Les valeurs technologiques et de croissance ont parfois fortement rebondi, bénéficiant de l'annonce de résultats souvent extraordinaires. C'est notamment le cas pour l'équipementier technologique ASML, le conglomérat du luxe LVMH ou pour Microsoft, qui est devenue la première capitalisation mondiale devant Apple. Ainsi, le CAC 40 progresse de 1.6%, alors que l'Eurostoxx 50 avance de près de 3% tout comme le MSCI World en euro. Aux Etats-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq s'adjugent respectivement 1.7% et 1% en dollar. En revanche, les marchés émergents souffrent et reculent de 4.7% en dollar, pénalisés entre autres par la déconfiture du géant immobilier Evergrande en Chine, désormais en liquidation. Sur le front obligataire, les taux d'intérêt à 10 ans se tendent marginalement sur le mois. Du côté des devises, l'euro recule de 2% face au dollar mais progresse de 2% face au yen.

### **février 2024**

Le mois de février a une nouvelle fois été marqué par un vif bond des marchés actions des zones développées comme émergentes, contrairement aux marchés obligataires qui ont été pénalisés par les statistiques publiées. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le supposé retard de la Banque du Japon dans le processus de normalisation de son taux directeur continue d'affaiblir le yen, ce qui bénéficie mécaniquement aux actions nipponnes, fortement exportatrices. Par ailleurs, on note également que les actions chinoises ont fortement rebondi pour revenir sur des niveaux proches de ceux du début d'année. En l'absence de nouvelles probantes, la meilleure explication est probablement que ces marchés ont bénéficié d'achats à bon compte. En Europe, l'entrée dans la troisième année de la guerre en Ukraine a donné lieu à de fortes tensions entre l'Occident et la Russie. L'entrée officielle de la Suède dans l'OTAN après plus de 200 ans de neutralité et les déclarations du Président français sur l'envoi possible de troupes européennes en Ukraine ont déclenché une réponse cinglante de la part du Kremlin. Le Président russe a en effet signifié que La France était à portée de ses missiles. Outre-Atlantique, la politique est toujours animée par des Primaires sans grand suspense : du côté des Républicains, Donald Trump ne laisse que des miettes à sa seule adversaire encore en lice, Nikki Haley, tandis que Joe Biden remporte haut la main les primaires Démocrates malgré sa cote de popularité en berne. Dans le même temps, le mois a été animé par les données macro-économiques et par les résultats des entreprises. Ainsi, les chiffres d'inflation publiés de part et d'autre de l'Atlantique ont contraint les opérateurs à ranger provisoirement leurs lunettes roses et à repousser leurs anticipations rapides de baisses de taux de la part des Banques centrales. En conséquence, les rendements des obligations gouvernementales se sont significativement tendus sur le mois, d'environ 30 points de base. Mais du côté actions, ce sont véritablement les résultats stratosphériques de NVIDIA qui ont propulsé les indices vers des niveaux record, le Dow Jones et le Nikkei 225 n'étant plus qu'à quelques encablures des 40 000 points, Le CAC 40 des 8 000 et le Nasdaq s'établissant au-dessus des 16 000. En conclusion, les progressions des indices actions sont spectaculaires, comprises entre + 3.5% et 6.5%. On notera néanmoins que les déceptions se paient cash, comme en témoignent les -40% d'AMS OSRAM, ex-fournisseur d'Apple sur un projet désormais abandonné ou les - 15% de Téléperformance, dont le modèle d'affaires pourrait être fortement pénalisé par la montée en puissance de l'intelligence artificielle. Enfin, sur le front des controverses, Edenred a perdu plus de 17% en février à la suite de l'ouverture d'une enquête, assortie d'une saisie de 20 millions d'euros, sur des soupçons de fraude sur des appels d'offres italiens pour un montant équivalent.

## **mars 2024**

Le mois de mars a été celui de tous les records sur les marchés développés. En Europe, le CAC 40 a enfin franchi la barre symbolique des 8 200 points, tandis que l'Eurostoxx 50 retrouvait les 5 000 points, niveau qu'il n'avait plus atteint depuis décembre 2000, il y a plus de 23 ans. Aux Etats-Unis, le Nasdaq a très largement dépassé les 16 000 points tandis que le S&P 500 a dépassé les 5 200 points. Enfin, au Japon, le Nikkei a dépassé son précédent plus haut datant de décembre 1989 et a pulvérisé le seuil des 40 000 points. Cette pluie de records ne doit rien au hasard, mais bien à des environnements géopolitique, macro-économique et microéconomique extrêmement balisés et prévisibles. Sur le front géopolitique, tout se passe comme si les forces en présence étaient figées. Que ce soit au sujet de la guerre russo-ukrainienne ou sur le conflit israélo-palestinien, les escalades tant redoutées semblent être parfaitement circonscrites, même si on perçoit une certaine difficulté pour les européens à être sur une même ligne diplomatique. Sur le front macro-économique, la plupart des économistes ont remis à jour leurs perspectives et il n'y a plus grand monde pour miser sur une récession américaine alors que la croissance européenne reste proche de zéro mais positive et que les attentes sur la croissance chinoise sont très raisonnables. Par ailleurs, les discours rassurants des banquiers centraux et les anticipations d'inflation qui sont de plus en plus ancrées contribuent à favoriser les actifs risqués. Enfin, sur le front micro-économique, les résultats des entreprises mondialisées ont plutôt surpris à la hausse tandis que les plus petites capitalisations, tirées par les marchés domestiques, affichent un retard de valorisation de plus en plus important. Dans ce contexte, les marchés actions continuent sur leur lancée et affichent donc des performances positives comprises entre 1,5% et 4% sur le mois. Les marchés obligataires retrouvent quelques couleurs, les taux d'intérêt se détendant sur le mois. Enfin, du côté des devises, la timide remontée du taux directeur de la Banque du Japon n'a pas véritablement profité au yen qui perd à nouveau près de 2% contre l'Euro et le dollar américain.

## **avril 2024**

En avril, les marchés financiers ont repris leur souffle, ployant sous l'effet de publication de chiffres d'inflation moins favorables que prévus. Ainsi, tous les grands indices, qu'ils soient actions ou obligataires ont affiché des performances négatives. Le mois a été animé par de nombreux événements politiques et géopolitiques. Ainsi, aux Etats-Unis, après des semaines d'atermoiements, le Congrès a voté un paquet de 61 milliards d'aides militaires à l'Ukraine, pour qu'elle puisse défendre son territoire contre l'agression des troupes de Vladimir Poutine. Au Proche-Orient, les Iraniens ont lancé une attaque de drones et de missiles contre Israël en représailles de la destruction non revendiquée d'un bâtiment annexe de l'ambassade d'Iran à Damas. Cette vengeance, annoncée bien avant son exécution, a été déjouée par une coalition entre Israël, les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, la Jordanie, Les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite. Après que les capitales européennes et américaine ont appelé à faire baisser les tensions pendant quelques jours, Israël s'est contenté de frappes chirurgicales sur le sol iranien, visant surtout à prouver aux Mollahs qu'il avait la capacité à venir les défier sur leur sol, distant d'environ 2000 kilomètres. Sur le front macro-économique, l'économie américaine affiche toujours une vigueur inattendue, avec un rythme mensuel supérieur à 175 000 créations d'emplois (ADP Employment Report) et même si la première estimation de la croissance du premier trimestre a été décevante (1.6% vs 2.5% anticipés). En revanche, l'inflation affiche toujours une progression supérieure à la cible de la Réserve fédérale américaine de plus de 1%, que ce soit pour l'indice des prix à la consommation ou celui excluant les éléments volatils comme l'alimentation ou l'énergie. En Europe en revanche, la croissance en berne et l'inflation revenant vers la cible des 2% annuels pourraient conduire la Banque centrale européenne à baisser son principal taux directeur dès le mois de juin, bien avant son homologue américaine. Sur le front micro-économique, les résultats des entreprises ont été accueillis de façon très tranchée par les investisseurs. Par exemple, si ceux de Google (+11%) ou de Philips (+30%) ont été salués, ceux de Meta (-11%) ou Stellantis (-10%) les ont largement refroidis, que ce soit sur les publications ou sur les prévisions. Dans ce contexte chahuté, on pourra noter l'excellente tenue des banques européennes, qui confirment leur retour en grâce avec une progression du secteur de plus de 3% après près de 15% de hausse le mois précédent, ou le secteur pétrolier qui bénéficie

d'un prix du pétrole élevé, plus que jamais thermomètre des conflits au Proche-Orient. Dans ce contexte, les marchés actions des pays développés reculent tous de 2% à 4%, à l'exception notable de l'indice des petites capitalisations françaises en hausse de plus de 1% sur le mois. Les marchés obligataires subissent la remontée assez violente des rendements et affichent des performances négatives supérieures à 1%. Seul l'indice des emprunts spéculatifs à haut rendement s'affiche quasiment à l'équilibre en avril. Enfin, du côté des devises, l'euro perd plus de 1% face au billet vert mais gagne 3% face au Yen japonais.

### **mai 2024**

En mai, les marchés financiers actions ont repris leur marche en avant, avec des disparités notables entre les tailles de capitalisation et les zones géographiques. Sur les marchés de taux, ce sont toujours les actifs les plus risqués qui bénéficient de la faveur des investisseurs. Au registre de la géopolitique, les élections européennes qui vont se dérouler entre le 6 et le 9 juin servent de caisses de résonance aux conflits en cours, que ce soit entre la Russie et l'Ukraine mais surtout entre le Hamas et Israël. Ainsi, ce sont trois pays européens, l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, qui ont conjointement décidé de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, portant ainsi à 146 le nombre de nations à le faire. Mais ces élections révèlent aussi les différences de stratégies économiques au sein des blocs occidentaux. Ainsi, le sujet de l'écoulement par la Chine de sa surproduction de véhicules fait l'objet de visions radicalement opposées de part et d'autre de l'Atlantique : lorsque les Etats-Unis quadruplent les droits de douane, les passant de 25% à 100 % de la valeur des véhicules importés, l'Europe s'interroge sur l'opportunité d'un passage de 10% à 20%, redoutant des mesures de rétorsion si elle a l'outrecuidance de passer à l'acte. Sur le front macro-économique, les statistiques économiques sont globalement ressorties en ligne avec les estimations des économistes et autres stratégestes de marché. Ainsi, il est désormais fort probable que la BCE entame son cycle de baisse des taux d'intérêt avant la Réserve Fédérale dès la prochaine réunion du 6 juin 2024. Mais les opérateurs pourraient attendre Christine Lagarde sur l'élaboration d'une stratégie de long terme et sur la projection d'un taux directeur cible. Peu de choses à mentionner du côté des résultats des entreprises si ce n'est ceux de la star incontestée des marchés financiers, à savoir NVIDIA, qui ont encore enflammé les marchés. Fort de résultats hors normes et dépassant toutes les attentes, la société spécialisée dans la fabrication de puces nécessaires au développement de l'intelligence artificielle générative affiche désormais une capitalisation boursière (2,8 billions de \$) supérieure à l'ensemble des 40 actions de l'indice CAC 40 (2,59 billions d'€) Dans ce contexte, les actions affichent des performances positives mais inégales, allant de 0% à plus de 10% selon les marchés. Ainsi, le CAC40 fait du surplace sur le mois mais affiche une performance supérieure à 1% si l'on tient compte des dividendes versés aux actionnaires. C'est également le cas de l'Eurostoxx 50 qui progresse de plus de 2% dividendes compris. Mais sur le Vieux Continent, la palme revient aux petites capitalisations qui se redressent de plus de 11% en France et de l'ordre de 7,5% en Europe. Aux Etats-Unis, sans surprise, le S&P 500 progresse de près de 5% en dollar quand le Nasdaq s'arroe lui près de 7%, tandis que les marchés émergents ne remontent que de quelques dixièmes de pourcent en dollar également. Les marchés obligataires gouvernementaux et de crédit « Investment Grade » font du surplace alors que les emprunts spéculatifs à haut rendement gagnent 1% sur le mois. Enfin, du côté des devises, l'euro reprend plus de 1,7% face au billet vert et plus de 1,4% face au Yen japonais.

### **juin 2024**

Le mois de juin a été évidemment marqué par les élections européennes, et le psychodrame français qui en a résulté. En effet, entre le 6 et le 9 juin se sont déroulées les élections donnant lieu au renouvellement du parlement européen dans l'ensemble de l'Union. Alors que les résultats globaux ont fait état d'une assez bonne résistance des partis pro-européens et que les partis europhobes ou eurosceptiques progressaient à un rythme contenu, le vote des Français a entraîné des répercussions inédites. Constatant que sa majorité relative était désormais une faible minorité, et souhaitant probablement éviter un moment Hollande, le Président Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée

nationale dès le 9 juin au soir et de convoquer des élections législatives le 30 juin et le 7 juillet 2024. Ainsi, à partir de cette date, les marchés d'obligations et d'actions françaises ont commencé à dévisser : sur le mois, le CAC40 affiche une performance négative de -6,4%, le CAC Mid 60 -10,9% et le CAC Small -15,7% en tenant compte des dividendes versés. Par sympathie, la prime de risque obligataire demandée par les opérateurs pour financer la France s'est également largement tendue passant de 47 à 81 points de base sur le mois, comme le mesure l'écart des taux à 10 ans français et allemand. Ces performances exécrables ont été enregistrées alors que la campagne politique express faisait la part belle aux idées les plus dépensières et potentiellement les plus irréalistes dans un contexte budgétaire plus que contraint par la procédure pour déficit excessif lancée par la Commission européenne contre sept pays de l'UE dont ... la France. Dans ce contexte, la baisse des taux de 25 points de base décidée par la Banque centrale européenne est passée totalement inaperçue et n'a eu pour le moment aucun effet sur l'humeur des marchés financiers européens. Néanmoins, compte tenu des résultats du 1er tour des législatives françaises qui laissent à penser que le futur gouvernement français pourrait se contenter d'expédier les affaires courantes, les marchés européens devraient se calmer et retrouver un peu d'allant. Outre-Atlantique, le premier débat qui a eu lieu le 27 juin dernier entre Joe Biden et Donald Trump a considérablement affaibli le Président sortant. Dès le lendemain, le New York Times, quotidien pourtant très bienveillant envers les Démocrates, s'inquiétait de savoir si Joe Biden était en pleine possession de toutes ses facultés mentales et demandait instamment qu'il se retire en faveur d'un autre candidat. Néanmoins, ce débat n'a eu que peu d'effet sur les marchés financiers américains qui ont vu les indices boursiers voler une nouvelle fois de record en record, portés par les espoirs de croissance pérenne suscités par l'intelligence artificielle. Le titre de première capitalisation boursière mondiale n'a pas cessé d'évoluer entre les 3 sociétés dépassant les 3 000 milliards de dollars de valorisation, à savoir Nvidia, Apple et Microsoft. En conclusion, les marchés européens ont largement pâti de la situation française, l'Eurostoxx 50 fléchissant de 1,75% et le MSCI Small Caps de plus de 3%. A contrario, les marchés américains ont continué d'afficher une forme insolente, le S&P 500 et le Nasdaq progressant respectivement de 3,6% et 6%. Enfin, sur le front des devises, l'Euro flanche de plus de 1% sur le mois face au dollar mais grignote encore 1% face au yen.

## **juillet 2024**

Les situations politiques ont fait les unes de l'actualité en ce mois de juillet 2024. Ainsi, les répliques de la secousse sismique provoquée par la dissolution de l'Assemblée nationale en France ont eu pour point d'orgue les résultats du deuxième tour des élections législatives du 7 juillet dernier, qui se sont traduits par une représentation d'une France fracturée selon trois pôles bien distincts. Mais c'est le 13 juillet que les tensions politiques ont été à leur paroxysme avec la tentative d'assassinat du candidat à l'élection présidentielle américaine et ancien Président Donald J. Trump, dont il a miraculeusement réchappé. Depuis cette date, l'enchaînement des événements s'est accéléré puisque cet assassinat avorté a précipité la cote de popularité du candidat républicain à son sommet au détriment de celle de Joe Biden. Dès lors, chaque gaffe du Président sortant a été scrutée et il a été très rapidement lâché par l'ensemble des caciques du Parti Démocrate. Si bien que le 21 juillet, il n'a eu d'autre choix, à 81 ans, que de se désister en faveur de sa colistière Kamala Harris, qui deviendra probablement la candidate investie par le parti, dont l'emblème est un âne, lors de la convention qui se tiendra du 19 au 22 août 2024. Néanmoins, depuis le 26 juillet, toute cette actualité a été balayée par le début des Jeux Olympiques de Paris 2024 et la cérémonie d'ouverture qui a émerveillé plus d'un milliard de téléspectateurs. Ni la probable fraude électorale au Venezuela qui a vu la reconduction du Président Maduro à la tête du pays, ni le décès, le 31 juillet dernier, du chef du mouvement terroriste palestinien responsable du pogrom du 7 octobre 2023 dans une frappe attribuée à Israël en Iran ne résistent à la déferlante des JO. Sans surprise, au cours du mois, il y a eu beaucoup de volatilité sur les marchés financiers mais finalement, peu de changement au niveau des indices mondiaux : en Europe, les marchés progressent timidement d'un peu moins de 1%, avec un rebond notable de plus de 6% des petites capitalisations françaises qui s'étaient effondrées le mois dernier. Aux Etats-Unis, le S&P

500 fait du surplace alors que le Nasdaq, fortement pondéré en valeurs technologiques recule de moins de 1%, le titre star Nvidia perdant plus de 6% sur le mois. Et, du côté des pays émergents, on enregistre un léger recul de moins de 1%. Sur le front obligataire, tous les marchés progressent fortement avec une excellente performance des obligations d'Etat suivies par le crédit et le haut rendement. Enfin, sur le front des devises, l'Euro se redresse de 1% sur le mois face au dollar mais cède plus de 5% face au yen.

### **août 2024**

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les marchés financiers affichent des performances positives en ce mois d'août 2024. En effet, alors que le marché des devises avait bien anticipé la légère hausse des taux de la Bank of Japan le 31 juillet dernier et avait complètement renversé le mouvement de baisse tendancielle du yen contre les devises euro et dollar, le marché des actions japonaises a connu un krach boursier d'une violence inouïe (-20%) sur les trois premiers jours du mois. Il est fort probable que les rares opérateurs encore présents devant leurs écrans ont probablement plus regardé les exploits sportifs des athlètes participants aux Jeux Olympiques de Paris 2024 que passé leur temps à recalculer les probabilités de récession mondiale à la suite d'une micro-normalisation des taux directeurs du Japon (+0,15%), ce qui a laissé le champ libre pour que les mouvements baissiers soient exacerbés par l'absence de liquidité. C'est donc dans une ambiance assez délétère qu'août 2024 commençait. Cette volatilité a conduit un des adjoints de Kazuo Ueda, le Président de la Banque du Japon, à rassurer les marchés en stipulant que l'institution nippone ne toucherait plus à son taux directeur tant que les secousses boursières ne seront pas calmées. Aussi, dès le 6 août, les marchés actions ont complètement changé de fusil d'épaule et se sont concentrés sur le scénario classique d'aléa moral, partant du principe que les banquiers centraux seront toujours là pour prévenir un risque de krach boursier dévastateur pour l'économie mondiale. Avec des statistiques économiques en ligne avec les attentes, un symposium de Jackson Hole qui ouvre la voie à une diminution progressive des taux d'intérêt aux Etats-Unis et une inflation européenne qui franchit à la baisse la barre des 2% annuels, il n'en fallait pas moins pour que le mois s'achève sur une note positive. En Europe, le marché français ne pâtit vraiment plus de l'absence de Premier ministre mais ne progresse que de 1.3% alors que son équivalent européen reprend 1.8%. Aux USA, l'espoir de baisse des taux a pesé sur le dollar, ce qui a bénéficié aux actions : ainsi, le Nasdaq composite se redresse timidement de 0.65% alors que le S&P 500 affiche une performance de 2.4%. Enfin, au Japon, le Topix finit le mois sur une note négative de -2.9% en yen. Sur le front obligataire, les taux à 10ans n'évoluent que marginalement ce qui permet aux indices obligataires de légèrement progresser sur le mois également.

### **septembre 2024**

Le mois de septembre a connu de nombreux rebondissements, qu'ils concernent la politique monétaire et budgétaire, la politique ou la géopolitique. Tout d'abord, on peut dire que les Banques centrales ont fait le show. En Europe, Christine Lagarde et la Banque centrale européenne ont poursuivi leur politique de normalisation des taux directeurs en abaissant de 0.6% le taux de refinancement et de 0.25% le taux de facilités de dépôt compte tenu des chiffres d'inflation qui ont franchement franchi à la baisse la fameuse barre des 2% annuels dans de nombreux pays européens. Quelques jours plus tard, le 18 septembre, c'est la Réserve fédérale américaine qui a enflammé les marchés avec une baisse de son principal taux directeur de 50 points de base. Jerome Powell a en effet pu arguer, que l'inflation étant sous contrôle aux Etats-Unis, la FED pouvait désormais se focaliser sur son deuxième mandat qui est l'emploi et l'inflation. Enfin, à partir du 24 septembre, les autorités chinoises ont annoncé toute une série de mesures destinée à soutenir l'économie. Ce package, d'un montant supérieur à 2 billions (ou 2 000 milliards) de yuans, concerne à la fois l'assouplissement de la politique monétaire, un soutien au marché immobilier via une réduction du taux des emprunts déjà souscrit assorti d'une baisse de l'acompte minimal qui baisse de 25 à 15% pour les logements secondaires, et une incitation à investir sur le marché des actions. Sur le front politique, la campagne présidentielle américaine entre dans la dernière ligne droite, avec des sondages qui ne parviennent pas véritablement à départager les deux

impétrants dans les états clés ou « swing states ». Plus près de nous, la France s'est enfin dotée d'un gouvernement de coalition dont l'avenir est suspendu au dépôt d'une motion de censure qui serait promue par les forces extrêmes de l'assemblée, mais qui a eu pour mérite de contenir l'écartement des taux allemands et français. En Autriche, l'extrême-droite néonazie est arrivée largement en tête des élections législatives, sans toutefois pouvoir, a priori, former un gouvernement. Enfin, le mois de septembre a marqué un tournant dans le conflit qui oppose Israël aux proxies iraniens, puisqu'en dépit des nombreuses protestations internationales, le Premier ministre a donné l'ordre de déclencher une série d'attaques aussi massives qu'ingénieuses pour éradiquer le Hezbollah au Liban, avec bipeurs et talkies-walkies bourrés d'explosifs, raids aériens et incursions de troupes au sol. Dans ce contexte pour le moins agité, les marchés financiers affichent une nouvelle fois des performances positives : si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 progressent de moins de 1%, les marchés américains dopés par la FED avancent de plus de 2% tandis que l'indice des marchés émergents bondit de plus de 6% en dollar, tiré par l'envolée du marché chinois de plus de 23% sur le mois. Du côté des obligations, les emprunts d'états européens profitent à plein de la baisse des taux et progressent de plus de 2% en valeur sur le mois, tandis que le crédit catégorie investissement et le haut rendement s'apprécient respectivement de 1.2% et 0.9%. Aux USA, c'est le haut rendement qui surperforme les emprunts d'état (+1.6% vs +1.2%). Et sur le front des devises, l'euro reprend 0.8% au dollar américain mais fléchit d'environ 1% face au yen japonais.

### **Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2024, le fonds a réalisé une performance

Pour la part M : 20.61% sur 12 mois,

Pour la part A : 0.74% (création le 1<sup>er</sup>/07/2024)

Pour la part N : 1.43% (création le 2/10/2024)

contre 25.19% pour leur indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes

# **UFF CAPITAL PLANETE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
MYRIA AM

32, avenue d'Iena  
75116 PARIS

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2024

## UFF CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
MYRIA AM

32, avenue d'iena  
75116 PARIS

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

---

Aux porteurs de parts du FCP UFF CAPITAL PLANETE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UFF CAPITAL PLANETE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « A2 Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative aux OPC à capital variable.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield icon with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'O. Galienne'.

Olivier GALIENNE

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>98 843 707,46</b>
OPCVM	98 843 707,46
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>98 843 707,46</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>67 036,40</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>812 920,35</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>879 956,75</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>99 723 664,21</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	93 004 734,46
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	5 911 635,94
<b>Capitaux propres I</b>	<b>98 916 370,40</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>98 916 370,40</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	807 291,89
Concours bancaires	1,92
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>807 293,81</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>99 723 664,21</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	110 755,50
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	80 913,37
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>191 668,87</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-102 217,59
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-102 217,59</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>89 451,28</b>
<b>Autres produits :</b>	
Retrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-7 644,34
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 159 744,13
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-1 167 388,47</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-1 077 937,19</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>512 789,88</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-565 147,31</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	15 079 936,79
Frais de transactions externes et frais de cession	-27 709,30
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>15 052 227,49</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-6 434 799,54</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>8 617 427,95</b>

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	4 742 305,40
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-3 684,97
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>4 738 620,43</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-6 879 265,13</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-2 140 644,70</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>5 911 635,94</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP est un OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM maître UFF Capital Planète (part M). Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM maître c'est-à-dire « rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance en s'exposant à des thèmes d'investissements d'avenir et de croissance au moyen d'une gestion active et d'une exposition à hauteur de 110% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. La performance du fonds nourricier sera inférieure à celle du fonds maître en raison des frais de gestion propres au fonds nourricier.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>75 865 311,09</b>	<b>109 983 504,30</b>	<b>92 116 878,87</b>	<b>99 618 630,92</b>	<b>98 916 370,40</b>
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE A en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	66 924 830,48
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	358 207,2955
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	186,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	11,14
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,90
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE M en EUR</b>					
Actif net	75 865 311,09	109 983 504,30	92 116 878,87	99 618 630,92	31 991 437,53
Nombre de titres	431 957,6781	514 550,6781	548 755,6781	522 122,6781	139 258,4788
Valeur liquidative unitaire	175,63	213,74	167,86	190,79	229,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,48	11,89	16,85	2,98	33,20
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,54	-1,90	-1,84	-1,66	-1,74
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE N en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	102,39
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	102,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,02

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau. Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010921452 - Part UFF CAPITAL PLANETE M : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

FR001400PET9 - Part UFF CAPITAL PLANETE A : Taux de frais maximum de 2,40% TTC

FR001400OY65 - Part UFF CAPITAL PLANETE N : Taux de frais maximum de 1,24% TTC

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part UFF CAPITAL PLANETE A	Capitalisation	Capitalisation
Part UFF CAPITAL PLANETE N	Capitalisation	Capitalisation
Part UFF CAPITAL PLANETE M	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>99 618 630,92</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	74 062 981,77
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-93 480 278,43
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 077 937,19
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	15 052 227,49
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4 738 620,43
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	2 125,41 (*)
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>98 916 370,40</b>

(\*) 30/09/2024 : Résultat de fusion

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	370 609,8311	68 725 525,30
Parts rachetées durant l'exercice	-12 402,5356	-2 246 825,89
Solde net des souscriptions/rachats	358 207,2955	66 478 699,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	358 207,2955	
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE M</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	25 188,9688	5 337 356,47
Parts rachetées durant l'exercice	-408 053,1681	-91 233 452,54
Solde net des souscriptions/rachats	-382 864,1993	-85 896 096,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	139 258,4788	
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1,0000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

#### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE A</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE M</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE N</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

#### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts**

<b>Libellé de la part Code ISIN</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées</b>	<b>Devise de la part</b>	<b>Actif net par part</b>	<b>Nombre de parts</b>	<b>Valeur liquidative</b>
UFF CAPITAL PLANETE A FR001400PET9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	66 924 830,48	358 207,2955	186,83
UFF CAPITAL PLANETE M FR0010921452	Capitalisation	Capitalisation	EUR	31 991 437,53	139 258,4788	229,72
UFF CAPITAL PLANETE N FR001400OY65	Capitalisation	Capitalisation	EUR	102,39	1,0000	102,39

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>0,00</b>					

#### C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	812,92	0,00	0,00	0,00	812,92
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>812,92</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
	<b>Actif</b>						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	812,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>812,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

## C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	JPY			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	213,41	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>213,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## C1f.Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

**C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b> Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé <b>Opérations figurant au passif du bilan</b> Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1013116519	ALMA EIKOH JAPAN LARGE CAP EQUITY JPYA	ALMA CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	JPY	2 017 227,34
FR001400CEK6	SEXTANT QUALITY FOCUS PART F	AMIRAL GESTION	Actions internationales	France	EUR	3 031 400,00
LU1681048630	AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY UCITS ETF EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 011 169,00
LU2740269019	AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY P(1)C EUR(V)	AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	6 984 900,00
IE00BJ5JNY98	ISHARES V PLC ISHARES MSCI WORLD INFORMATION TECHNOLOGY SECT	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	7 283 204,02
FR0013292281	THEAM QUANT DISPERSION US I	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Actions	France	USD	1 000 390,19
LU1893657996	THEAM QUANT EQUITY WORLD GURU I EUR ACC	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	9 066 852,72
FR0011400738	CONSTANCE BE WORLD-I	CONSTANCE ASSOCIES	Fonds / Actions	France	EUR	5 797 562,40
IE00B95WDX70	EI STURDZA-NIPPON GR-EUR INS	ERIC STURDZA MANAGEMENT COMPANY S.A.	Actions internationales	Irlande	EUR	2 384 797,50
IE000COQKPO9	Invesco Markets II plc - Invesco NASDAQ-100 ESG UCITS ETF US	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	USD	6 947 733,83
IE00BF4G6Y48	JPMORGAN ETFS IRELAND ICAV GLOBAL RESEARCH ENHANCED INDEX EQ	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SARL	Fonds / Actions	Irlande	USD	14 138 763,96
IE00BF4G7076	JPMORGAN ETFS IRELAND ICAV US RESEARCH ENHANCED INDEX EQUITY	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SARL	Fonds / Actions	Irlande	EUR	5 690 113,00
FR0013028339	MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	11 779 064,00
FR0011351659	MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	5 517 870,00
FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES M	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	5 414 870,00
FR001400KTL5	KALINA TRANSITION ECOLOGIQUE	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	France	EUR	4 246 870,00
FR0013300217	HUDSON BLUE CHIPS Part I	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Fonds / Diversifiés	France	EUR	2 412 286,00

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1971906802	UBS ETF EURS50 ESG EUR DIS	UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	4 118 633,50
<b>Total</b>						<b>98 843 707,46</b>

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	67 036,40
<b>Total des créances</b>		<b>67 036,40</b>
<b>Dettes</b>		
	Rachats à payer	648 611,34
	Frais de gestion fixe	158 680,55
<b>Total des dettes</b>		<b>807 291,89</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-740 255,49</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	402 182,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,03
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE M</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	757 561,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	-7 644,37
<b>Part UFF CAPITAL PLANETE N</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

#### D4. Autres informations

##### D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

##### D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			29 370 960,00
	FR0013300217	HUDSON BLUE CHIPS Part I	2 412 286,00
	FR001400KTL5	KALINA TRANSITION ECOLOGIQUE	4 246 870,00
	FR0013028339	MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	11 779 064,00
	FR0011351659	MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	5 517 870,00
	FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES M	5 414 870,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>29 370 960,00</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-565 147,31</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>-565 147,31</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-565 147,31</b>

### Part UFF CAPITAL PLANETE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-322 546,68</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-322 546,68</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-322 546,68</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-322 546,68
<b>Total</b>	<b>-322 546,68</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**Part UFF CAPITAL PLANETE M**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-242 600,61</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-242 600,61</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-242 600,61</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-242 600,61
<b>Total</b>	<b>-242 600,61</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**Part UFF CAPITAL PLANETE N**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-0,02</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-0,02</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-0,02</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-0,02
<b>Total</b>	<b>-0,02</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>8 617 427,95</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>8 617 427,95</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>8 617 427,95</b>

**Part UFF CAPITAL PLANETE A**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>3 994 006,83</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>3 994 006,83</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>3 994 006,83</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 994 006,83
<b>Total</b>	<b>3 994 006,83</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

**Part UFF CAPITAL PLANETE M**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>4 623 421,12</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>4 623 421,12</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>4 623 421,12</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	4 623 421,12
<b>Total</b>	<b>4 623 421,12</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

**Part UFF CAPITAL PLANETE N**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes</b>	<b>30/09/2024</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>0,00</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>0,00</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>0,00</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>98 843 707,46</b>	<b>99,93</b>
<b>OPCVM</b>			<b>98 843 707,46</b>	<b>99,93</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>98 843 707,46</b>	<b>99,93</b>
ALMA EIKOH JAPAN LARGE CAP EQUITY IJPYA	JPY	10 000	2 017 227,34	2,04
AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY UCITS ETF EUR C	EUR	5 000	1 011 169,00	1,02
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY P(1)C EUR(V)	EUR	5 000	6 984 900,00	7,06
CONSTANCE BE WORLD-I	EUR	72	5 797 562,40	5,86
EI STURDZA-NIPPON GR-EUR INS	EUR	750	2 384 797,50	2,41
HUDSON BLUE CHIPS Part I	EUR	2 300	2 412 286,00	2,44
Invesco Markets II plc - Invesco NASDAQ-100 ESG UCITS ETF US	USD	134 000	6 947 733,83	7,02
ISHARES V PLC ISHARES MSCI WORLD INFORMATION TECHNOLOGY SECT	USD	600 000	7 283 204,02	7,36
JPMORGAN ETFS IRELAND ICAV GLOBAL RESEARCH ENHANCED INDEX EQ	USD	310 000	14 138 763,96	14,32
JPMORGAN ETFS IRELAND ICAV US RESEARCH ENHANCED INDEX EQUITY	EUR	110 000	5 690 113,00	5,75
KALINA TRANSITION ECOLOGIQUE	EUR	4 000	4 246 870,00	4,29
MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	EUR	8 800	11 779 064,00	11,91
MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	EUR	3 000	5 517 870,00	5,58
SEXTANT QUALITY FOCUS PART F	EUR	20 000	3 031 400,00	3,06
THEAM QUANT DISPERSION US I	USD	8 500	1 000 390,19	1,01
THEAM QUANT EQUITY WORLD GURU I EUR ACC	EUR	36	9 066 852,72	9,17
UBS ETF EURS50 ESG EUR DIS	EUR	235 000	4 118 633,50	4,16
UFF DYNASTIES FAMILIALES M	EUR	4 700	5 414 870,00	5,47
<b>Total</b>			<b>98 843 707,46</b>	<b>99,93</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	98 843 707,46
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	879 956,75
Autres passifs (-)	-807 293,81
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>98 916 370,40</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part UFF CAPITAL PLANETE A	EUR	358 207,2955	186,83
Part UFF CAPITAL PLANETE M	EUR	139 258,4788	229,72
Part UFF CAPITAL PLANETE N	EUR	1,0000	102,39

# **CAPITAL PLANETE**

**COMPTES ANNUELS**

**29/09/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>99 991 701,06</b>	<b>89 523 850,18</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>99 991 701,06</b>	<b>89 213 550,18</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	99 991 701,06	89 213 550,18
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>310 300,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	310 300,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>85 610,20</b>	<b>10 226 430,27</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	85 610,20	10 226 430,27
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>26 475,69</b>	<b>888 226,98</b>
Liquidités	26 475,69	888 226,98
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>100 103 786,95</b>	<b>100 638 507,43</b>

## BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	98 926 863,25	83 879 681,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 559 712,47	9 247 341,97
Résultat de l'exercice (a,b)	-867 944,80	-1 010 144,45
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>99 618 630,92</b>	<b>92 116 878,87</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>160 080,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	160 080,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	160 080,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>150 749,77</b>	<b>2 767 590,48</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	150 749,77	2 767 590,48
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>334 406,26</b>	<b>5 593 958,08</b>
Concours bancaires courants	334 406,26	5 593 958,08
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>100 103 786,95</b>	<b>100 638 507,43</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	0,00	1 010 391,90
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	0,00	3 945 339,80
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	0,00	1 279 829,74
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 086,76	6 281,62
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>22 086,76</b>	<b>6 281,62</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	13 466,80	30 391,56
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>13 466,80</b>	<b>30 391,56</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>8 619,96</b>	<b>-24 109,94</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	909 502,26	948 567,46
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-900 882,30</b>	<b>-972 677,40</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	32 937,50	-37 467,05
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-867 944,80</b>	<b>-1 010 144,45</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010921452 - Part CAPITAL PLANETE : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts CAPITAL PLANETE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>92 116 878,87</b>	<b>109 983 504,30</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 691 932,25	14 090 441,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 870 774,90	-7 373 309,20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 261 274,22	11 568 795,48
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-921 539,52	-4 942 268,81
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 241 121,82	978 943,30
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 320 363,15	-1 159 339,60
Frais de transactions	-38 304,42	-9 852,60
Différences de change	-3 499 844,90	6 662 545,24
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	14 891 766,65	-36 742 537,49
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 397 468,21	-7 494 298,44
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	7 494 298,44	-29 248 239,05
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-32 633,70	32 633,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	32 633,70
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-32 633,70	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-900 882,30	-972 677,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>99 618 630,92</b>	<b>92 116 878,87</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 475,69	0,03
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 406,26	0,34
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	26 475,69	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	334 406,26	0,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	37 216 245,17	37,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19 126,33	0,02	7 349,36	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Rétrocession de frais de gestion	7 644,34
	Autres créances	77 965,86
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>85 610,20</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	150 749,77
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>150 749,77</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-65 139,57</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	36 422,0000	6 691 932,25
Parts rachetées durant l'exercice	-63 055,0000	-11 870 774,90
Solde net des souscriptions/rachats	-26 633,0000	-5 178 842,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	522 122,6781	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	909 502,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			19 326 512,40
	FR0013300217	MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	1 415 090,40
	FR0013028339	MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	10 626 888,00
	FR0011351659	MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	5 016 270,00
	FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	2 268 264,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>19 326 512,40</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-867 944,80	-1 010 144,45
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-867 944,80</b>	<b>-1 010 144,45</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-867 944,80	-1 010 144,45
<b>Total</b>	<b>-867 944,80</b>	<b>-1 010 144,45</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 559 712,47	9 247 341,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 559 712,47</b>	<b>9 247 341,97</b>

	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 559 712,47	9 247 341,97
<b>Total</b>	<b>1 559 712,47</b>	<b>9 247 341,97</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	55 761 773,75	75 865 311,09	109 983 504,30	92 116 878,87	99 618 630,92
Nombre de titres	351 787,6781	431 957,6781	514 550,6781	548 755,6781	522 122,6781
Valeur liquidative unitaire	158,50	175,63	213,74	167,86	190,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,98	2,48	11,89	16,85	2,98
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,66	-1,54	-1,90	-1,84	-1,66

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
BNP Paribas Aqua I	EUR	68	4 531 624,04	4,55
CONSTANCE BE WORLD-I	EUR	60	3 879 879,00	3,90
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	60	1 105 745,40	1,11
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	210	4 330 844,70	4,35
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	1 640	1 415 090,40	1,42
MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	EUR	9 400	10 626 888,00	10,67
MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	EUR	3 000	5 016 270,00	5,03
SILVER AUTONOMIE	EUR	15	2 727 434,85	2,74
THEAM QUANT DISPERSION US I	USD	8 500	981 897,24	0,98
UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	EUR	2 400	2 268 264,00	2,27
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>36 883 937,63</b>	<b>37,02</b>
<b>IRLANDE</b>				
ARAVIS FUNDS IRELAND ICAV SPYGLASS US GROWTH FUND UCITS CLAS	USD	250 000	2 525 877,96	2,54
Brown Advisory US Sustainable Growth Fund USD Class B Acc Sh	USD	250 000	4 520 962,33	4,54
EI STURDZA-NIPPON GR-EUR INS	EUR	750	2 023 762,50	2,04
NEUBERGER BERMAN US LARGE CAP VALUE FD USD I ACC	USD	300 000	2 733 846,95	2,74
POLAR GBL TECHNOLOG USD I DIS	USD	15 000	1 087 016,12	1,09
POLEN CAPITAL FOCUS US GROWTH-USD IN	USD	60 000	2 049 818,03	2,05
SEILERN INTL STRYX WORLD GROWTH-UI-USD	USD	12 000	5 497 074,25	5,52
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>20 438 358,14</b>	<b>20,52</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
2XIDEAS UCITS GLOBAL MID CAP LIBRARY FUND S USD ACC	USD	29 000	3 787 257,17	3,80
AMD INDEX MSCI WORLD SRI PAB UCTS ETFDRC	EUR	130 000	10 583 274,00	10,63
AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY UCITS ETF EUR C	EUR	7 500	1 448 109,00	1,45
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY I EUR	EUR	3 250	5 209 717,50	5,23
COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C	USD	520	5 037 049,64	5,06
DGC STOCK SELECTION B USD	USD	15 000	1 711 064,90	1,72
DNB FUND - TECHNOLOGY INSTIT A USD	USD	21 000	7 284 380,58	7,31
DNCA INVEST EUROPE GROWTH-IEUR	EUR	7 000	2 034 060,00	2,04
M&G (Lux) Investment Funds 1 - M&G (Lux) Global Listed Infra	EUR	200 000	2 960 340,00	2,97
PICTET GLOBAL ENVIRONM OPP I EUR	EUR	7 750	2 614 152,50	2,62
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>42 669 405,29</b>	<b>42,83</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>99 991 701,06</b>	<b>100,37</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>99 991 701,06</b>	<b>100,37</b>
<b>Créances</b>			<b>85 610,20</b>	<b>0,09</b>
<b>Dettes</b>			<b>-150 749,77</b>	<b>-0,15</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-307 930,57</b>	<b>-0,31</b>
<b>Actif net</b>			<b>99 618 630,92</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts CAPITAL PLANETE</b>	<b>EUR</b>	<b>522 122,6781</b>	<b>190,79</b>
------------------------------	------------	---------------------	---------------

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

**Dénomination du produit: UFF Capital Planète**

**Identifiant d'entité juridique : 969500XQ9MIJ9SP5YB06**

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



**Oui**



**Non**

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_%
  - dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_%

- Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_% d'investissements durables.
  - ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds UFF Capital Planète (ci-après le « Fonds ») a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum à 90% dans des OPC relevant des articles 8 ou 9 de la réglementation SFDR.

L'approche de UFF Capital Planète, étant donné que c'est un fonds de fonds, est tributaire de des approches ESG des sous-jacents et n'en fait pas la synthèse en transparence.

### ● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Non applicable

### ● *Et par rapport aux périodes précédentes ?*

Non applicable

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

### ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable



## Les **principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

*Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Compte tenu du fait que apital Planète est un fonds de fonds, il ne prend pas en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. En effet, les différents sous-jacents ont chacun leur approche et elles ne sont pas forcément conciliables simplement.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les 10 premières lignes au 30 septembre 2024 sont :

La liste comprend les investissements qui **constituent la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

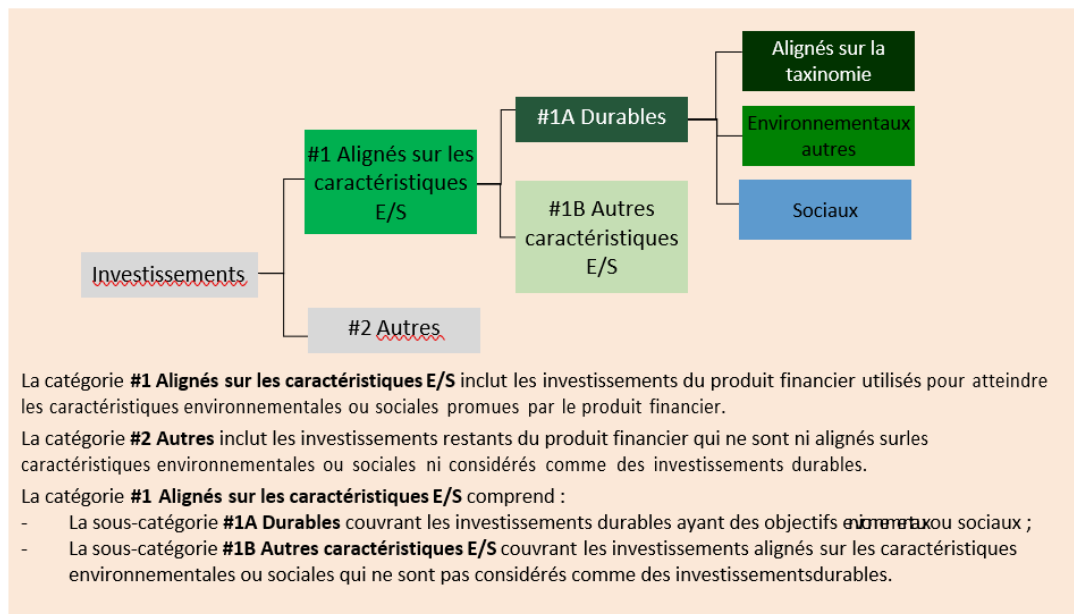
Investissements les plus importants	Article	% d'actifs
JPM Global REI ESG	SFDR 8	14.29%
UFF Privilege	SFDR 8	11.91%
Theam Quant World Guru	SFDR 8	9.11%
Ishares Msci World-	SFDR 8	7.36%
Axiom Lux-Axim Er	SFDR 8	7.06%
Invesco Nasdaq 100 ESG	SFDR 8	7.02%
Constance Be World	SFDR 8	5.86%
JPM US REI ESG	SFDR 8	5.75%
UFF Actions France	SFDR 8	5.58%
UFF Dynasties Familiales	SFDR 8	5.47%



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



- **Au 30 septembre 2024, le fonds a 97,89%** de son actif net constitué d'investissements contribuant au minimum à la promotion de caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S), c'est-à-dire relevant des articles 8 et 9 du règlement SFDR.
- Le fonds a donc 2,03% de son actif net appartenant à la poche #2 Autres constitués très majoritairement d'OPC qui relèvent toujours de l'article 6 SFDR, et 0.08% de cash.

● ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

Compte tenu du fait que UFF Capital Planète est un fonds de fonds, nous avons une vision partielle des secteurs économiques dans lesquels les investissements sont réalisés. Néanmoins, les actions du secteur technologiques sont privilégiées ainsi que celles qui relèvent du style croissance.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Fonds n'a pas d'investissements durables avec un objectif environnemental. Par ailleurs, le Fonds ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie ». En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le Fonds est de 0%.

**Ainsi, au 30 septembre 2024, la part de nos investissements alignés à la Taxonomie est nulle.**

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

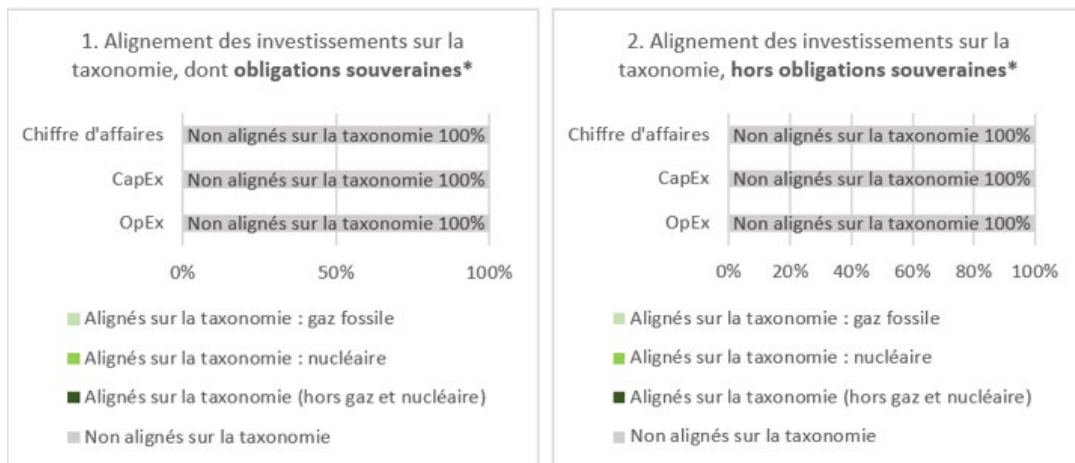
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;  
**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Fonds n'a pas réalisé d'investissements durables avec un objectif environnemental. Par ailleurs, il n'y a aucune part minimale d'investissements dans les activités transitoires et habilitantes sur laquelle le Fonds s'engage.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Au 30 septembre 2024, la part d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE est restée nulle.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non applicable

**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Ces investissements, qui représentent moins de 10% du portefeuille (2.11%) , ont consisté en des fonds qui relèvent de l'article 6 du règlement SFDR très majoritairement. Ces fonds entrent dans la construction de UFF Capital Planète pour viser de dépasser son objectif de performance.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'aura pas pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Les mesures prises pour respecter les caractéristiques environnementale et/ou sociale consistent principalement à investir dans des fonds relevant des articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Chaque fonds sous-jacent fait l'objet d'une due diligence visant à comprendre non seulement le processus de gestion financière mais également la méthodologie ESG des gérants et de la société de gestion du sous-jacent, ainsi que les systèmes de gestion des risques financiers et extra-financiers implémentés.

Aussi, pour au minimum 90% des sous-jacents qui composent le portefeuille, nous avons la description des méthodologies ESG de chacun, étant entendu qu'elles sont très difficilement conciliables.

Néanmoins, nous pouvons être confiants sur le fait que des politiques d'exclusions sectorielles et normatives sont implémentées dans les stratégies gérées en Europe avec une approche Best-in-Class ou Best-in-Universe pour les fonds les plus en pointe sur l'intégration des critères extra-financiers dans leur processus de gestion.

Pour ce qui est des fonds gérés en dehors du sol européen, nous constatons que le « Best Effort » est très souvent privilégié.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable